



Le CFAA 70



Le CFAA est un centre de formation public constitutif de l'Etablissement Public Local d'Enseignement et de la Formation Professionnelle Agricoles (E.P.L.E.F.P.A.) de Vesoul.

Le CFAA :

- ✓ Propose en partenariat avec des entreprises, des formations qualifiantes pour les jeunes de 16 à 29 ans révolus.
- ✓ Participe au travers de ses formations et ses animations aux différentes missions de l'Enseignement Agricole Public (Coopération Internationale, Expérimentation Développement, Insertion, Animation Rurale...).
- ✓ C'est un système original de formation par alternance qui associe formation générale et théorique au centre et formation professionnelle en entreprise.
- ✓ Un contrat de travail de type particulier, lie l'apprenti à l'entreprise.
- ✓ Salaire et protection sociale sont garantis par le Code du Travail et les conventions collectives professionnelles.

L'exploitation agricole

Une exploitation agricole «grandeur nature» dédiée à la formation et à l'expérimentation

Véritable entreprise au sein de Vesoul Agrocampus, l'exploitation agricole est un domaine privilégié pour la mise en situation professionnelle et la production de références techniques ou économiques à destination des acteurs professionnels.

Complètement intégrée à son territoire et présente dans de nombreux réseaux d'animation et de développement, c'est une unité de formation et d'expérimentation reconnue par le monde agricole et rural.

Caractéristiques :

- ✓ 5 salariés de droit privé.
- ✓ 240 Ha de surface agricole utile dont 140 Ha en prairies et 100 Ha de grandes cultures (colza, blé, orge, soja, maïs, pois...).
- ✓ 50 vaches laitières Montbéliardes produisant 400 000 L de lait transformés sous signe de qualité IGP Gruyère.
- ✓ 180 brebis Blanches du Massif Central.
- ✓ 300 ruches dont 50 sur un rucher pédagogique.



Formations par apprentissage

CFA Agricole de Haute-Saône

16, rue E. Belin
CS. 60363
70014 Vesoul cedex
Tél. 03 84 96 85 00
Fax 03 84 96 85 50

cfa.haute-saone@educagri.fr

www.vesoul-agrocampus.fr



Le CFAA 70



Orientations particulières :

- ✓ vente directe de viande et de miel
- ✓ certification Agriculture Biologique sur 15 Ha
- ✓ plate-forme de 8 Ha d'expérimentations conduites avec différents partenaires
- ✓ utilisation des dernières technologies des agroéquipements (drone, distributeurs d'engrais de précision, désherbage mécanique) et de l'élevage (génotypage)
- ✓ exploitation référente en agro-écologie
- ✓ partage de matériels en CUMA
- ✓ 2000 h de formation par an : de l'observation à la réalisation pratique en passant par l'apprentissage de la prise de décision
- ✓ Des expérimentations sur des pratiques innovantes, conduites avec les Chambres d'Agriculture, les coopératives agricoles, l'INRA et les instituts techniques, notamment sur la vie du sol et la réduction de l'usage des produits phytopharmaceutiques
- ✓ Des projets avec les acteurs du territoire, comme l'organisation de journées techniques sur l'autonomie des exploitations agricoles ou sur la fertilité des sols

Un hall technologique en agroéquipements de dimension nationale

Ce plateau technique dispose d'infrastructures modernes et d'équipements innovants entièrement dédiés aux formations dans les domaines des agroéquipements et de la maintenance des matériels.

Sur une surface de 3200 m², 8 salles de cours et 8 ateliers spécialisés (motorisation, transmission, diagnostic, hydraulique, agriculture de précision, etc.) permettent d'accueillir les apprenants, notamment les étudiants en BTS et en licences professionnelles.

Grâce à des investissements réguliers et de nombreux partenariats avec les constructeurs et les concessionnaires, il dispose de technologies et d'équipements récents, dont :

- ✓ un banc d'essai moteur
- ✓ deux bancs didactiques en hydraulique
- ✓ un banc de contrôle des pulvérisateurs
- ✓ un banc de contrôle des injecteurs
- ✓ des logiciels de dessin et conception assistés par ordinateurs
- ✓ deux imprimantes 3D
- ✓ une station de contrôle climatisation
- ✓ un robot de traite
- ✓ un drone et des systèmes robotisés
- ✓ 10 tracteurs et matériels de récolte

Formations par apprentissage



CFA Agricole de Haute-Saône

16, rue E. Belin
CS. 60363
70014 Vesoul cedex
Tél. 03 84 96 85 00
Fax 03 84 96 85 50

cfa.haute-saone@educagri.fr

www.vesoul-agrocampus.fr



Qu'est-ce que le contrat d'apprentissage

Public concerné :

Jeunes de 16 à 29 ans révolus au début de l'apprentissage.

Durée du contrat :

De 2 ou 3 ans, mais peut être modulée. La modulation est possible en fonction de l'évaluation des compétences et après autorisation du service de l'inspection de l'apprentissage.

Objectifs de la formation :

Donner aux jeunes ayant satisfait l'obligation scolaire, une formation générale, théorique et pratique en vue de l'obtention d'une qualification professionnelle.

Statut de l'apprenti :

L'apprenti est salarié sous contrat à durée déterminée : de type particulier, régi par les articles L.117-1 et suivant le code du travail.

Rémunération :

Le salaire minimum est déterminé en pourcentage du salaire minimum de croissance (SMIC) qui varie en fonction de l'âge de l'apprenti.

Les conventions collectives peuvent fixer des taux supérieurs (se renseigner auprès de l'Inspection du Travail)

L'entreprise d'accueil

L'état soutient les entreprises de moins de 250 salariés accueillant des apprentis de niveau 4 et 5.

Ancienneté	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année
de 16 à 17 ans	27%	39%	55%
de 18 à 20 ans	43%	51%	67%
de 21 à 25 ans	53%	61%	78%
à partir de 26 ans et jusqu'à 29 ans révolus	100%	100%	100%

Points forts

Pour les jeunes	Pour l'entreprise
Avoir un emploi, une formation et une rémunération Profiter de l'expérience professionnelle en entreprise Acquérir une expérience professionnelle de 1 à 3 ans Préparer une intégration durable dans l'entreprise Obtenir un diplôme .	Préparer ses futurs collaborateurs Former un salarié aux besoins de l'entreprise Bénéficier d'une aide pour l'embauche d'un salarié.

Formations par apprentissage

CFA Agricole de Haute-Saône

16, rue E. Belin
 CS. 60363
 70014 Vesoul cedex
 Tél. 03 84 96 85 00
 Fax 03 84 96 85 50

cfa.haute-saone@educagri.fr

www.vesoul-agrocampus.fr

Vesoul
Agro
campus

CFPPA
CFAA 70
Lycée E. Belinier
Exploitation agricole

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE



avec le Fonds social européen (FSE)

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE



La vie au CFAA vous offre

Public concerné :

- ✓ Des infrastructures modernes (salles informatiques, CDR, amphithéâtre, moyens audiovisuels, internet, gymnase) et un service santé commun à celui du lycée.
- ✓ Des activités diverses grâce à l'ALESA (Association des Lycéens, des Elèves, des Stagiaires et Apprentis) :
sorties : concerts, théâtre, bowling, patinoire, cinéma...
Sport : escalade, équitation...et autres sports

- ✓ Un rythme scolaire adapté, soit 35 heures de cours hebdomadaires répartis du lundi 9h00 au vendredi 12h30.
- ✓ Un internat de 90 places, un self-service et l'environnement d'un établissement à échelle humaine.

Renseignements pratiques

Frais de Formation :

L'apprenti et l'employeur ne prennent pas en charge les frais de formation. Le CFAA est financé par l'Etat.

Régime scolaire :

- ✓ Les apprentis peuvent être internes, demi-pensionnaires, ou externes. L'internat est ouvert du lundi soir au vendredi matin
- ✓ Le CFAA dispose de deux sites d'internat (au 2^{ème} étage du CFAA et au lycée Belin).

Conditions Financières :

Selon les tarifs votés par le Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté

Transport :

Le service de bus urbain assure les liaisons entre les gares SNCF, routières et le CFAA.



Parce que votre temps de formation est partagé entre un enseignement pratique (l'entreprise) et un enseignement théorique (le CFAA), votre établissement pense à vous...

Formations par
apprentissage

CFA Agricole
de Haute-Saône

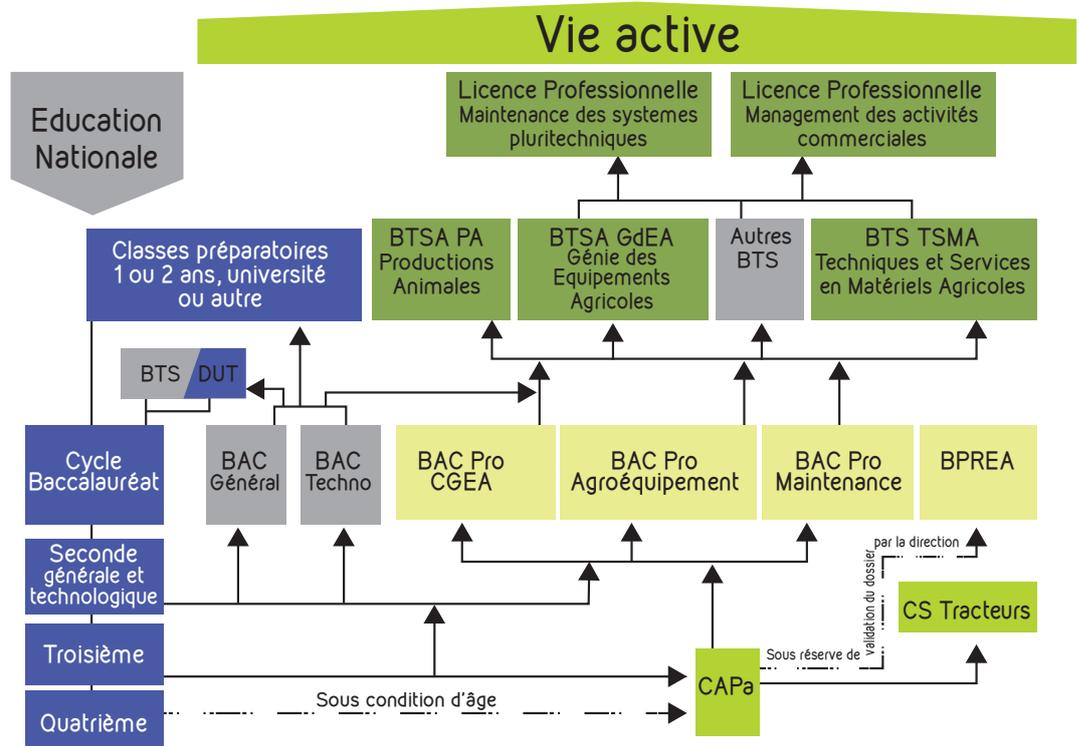
16, rue E. Belin
CS. 60363
70014 Vesoul cedex
Tél. 03 84 96 85 00
Fax 03 84 96 85 50

cfa.haute-saone@educagri.fr



Formations par
apprentissage

Les formations du CFAA



CAPa : Certificat d'Aptitudes Professionnelles agricoles

- ✓ MA : Métiers de l'Agriculture en UC (Unités Capitalisables)
- ✓ JP : Jardinier Paysagiste en UC (Unités Capitalisables)

CS : Certificat de Spécialisation

- ✓ Tracteurs et machines agricoles : utilisation et maintenance (niveau 5)

BAC PRO : Baccalauréat Professionnel

en 2 ou 3 ans selon votre parcours de formation

- ✓ Conduite et Gestion de l'Exploitation Agricole
- Supports** : - Polyculture Elevage
- Grandes Cultures
- ✓ Maintenance et Exploitation :

option A Matériels Agricoles,
option C Matériels d'Espaces Verts.

- ✓ Agroéquipement

BP REA : Brevet Professionnel

Responsable d'Entreprise Agricole/Apicole (apprentissage ou formation continue) en UC

BTSA : Brevet de Technicien Supérieur Agricole

- ✓ Productions Animales,
options : - Bovin-lait
- Valorisation jeunes chevaux

BTS : Brevet de Technicien Supérieur

- ✓ TSMA : Techniques et Services en Matériels Agricole

BTSA : Brevet de Technicien Supérieur Agricole

- ✓ GdEA : Génie des Equipements Agricoles

Licence professionnelle

- ✓ Maintenance des systèmes pluritechniques

Deux parcours :

- GTEA - Gestion Technique et Economique des Agroéquipements
- ARE - Automatisation et Robotisation en Elevage
- ✓ Management des activités commerciales
Parcours Agroéquipement

Par ailleurs, Vesoul Agrocampus propose également (sous statut scolaire) les formations suivantes :

BAC TECHNO : Baccalauréat Technologique

- ✓ Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant

BAC Général : Baccalauréat général Scientifique

BTSA : Brevet de Technicien Supérieur Agricole

- ✓ Génie des Equipements Agricoles

CFA Agricole
de Haute-Saône

16, rue E. Belin
CS. 60363
70014 Vesoul cedex
Tél. 03 84 96 85 00
Fax 03 84 96 85 50

cfa.haute-saone@educagri.fr

www.vesoul-agrocampus.fr